



Police-gendarmerie-syndicat

Lancement d'une pétition pour un "réel rapprochement" police/gendarmerie

PARIS, 14 mai 2009 (AFP) - Alliance (second syndicat de gardiens de la paix) a lancé jeudi en France une "vaste opération" de pétitions auprès de la population visant à "hâter" un "réel et effectif rapprochement" police/gendarmerie.

Devant les mairies, gares, préfectures, supermarchés et "quelques locaux de la gendarmerie", selon Alliance, les délégués du syndicat de police ont entamé jeudi vers 10h00 cette opération, notamment à Paris, a constaté l'AFP à la gare Saint-Lazare.

"Il y a des résistances passéistes de la très haute hiérarchie de la gendarmerie" dans le rapprochement entre les deux forces de sécurité regroupées depuis janvier 2000 au sein du ministère de l'Intérieur", a déclaré jeudi matin le secrétaire général du syndicat, Jean-Claude Delage.

"Nous voulons agiter le landernau, être le poil à gratter" et "pousser, pousser et encore pousser pour que ce rapprochement marche, soit réel et effectif", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse dans les locaux de son syndicat à Paris.

Le syndicat de police a par ailleurs mis en ligne jeudi un site internet et un forum "destiné aux gendarmes" afin de leur "offrir un espace d'information et de dialogue".

Il entend par ces initiatives que soit "mis en oeuvre rapidement un véritable rapprochement structurel et fonctionnel" des deux forces de sécurité, ce qui n'est pas le cas actuellement, selon lui.

Il plaide pour que ce rapprochement le soit "sous le contrôle des préfets", a dit M. Delage, qui dément vouloir "polémiquer" ou s'opposer à nos amis gendarmes de base".

Il demande qu'une "consultation" soit organisée par l'Intérieur et la direction de la gendarmerie afin de savoir si les gendarmes doivent, ou non, conserver leur statut militaire auxquels ils sont très attachés.

Les gendarmes sont des militaires et n'ont donc pas le droit de se syndiquer contrairement aux policiers de statut civil.

La police et la gendarmerie sont regroupées, depuis le 1er janvier, au sein du ministère de l'Intérieur, la seconde gardant son statut militaire.

Le Sénat a adopté fin 2008, en première lecture, un projet de loi sur la gendarmerie, dans le cadre de ce regroupement, qui doit être examiné par l'Assemblée nationale en juin.

rb/ed/luc